\*\*\*\*\*\*

## DEPARTEMENT DU NORD REPUBLIQUE FRANÇAISE ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE CANTON DE FOURMIES - COMMUNE DE SARS-POTERIES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 04 JUIN 2024

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 04 juin à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

**Etaient présents :** Sandra BROGNET, maire, Bernard MOLITOR, Stéphanie LAMANT, Didier CARETTE, Aurore WALEMME, adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, <del>Franck HUGOT</del>, Angélique DUCHESNE, <del>Valéry ANSELOT</del>, <del>Peggy QUINZIN BERNARD</del>, <del>Guillaume PIERART</del>, Thierry LEMOINE, Ludovic COMEAU, Typhaine MAILLARD

## Absents excusés:

Monsieur Franck HUGOT a donné procuration à Madame Sandra BROGNET Monsieur Valéry ANSELOT a donné procuration à Monsieur Frédéric DARCHU Monsieur Guillaume PIERART a donné procuration à Monsieur Ludovic COMEAU Madame Peggy QUINZIN BERNARD

Date de convocation : 28 mai 2024 Date d'affichage : 28 mai 2024

Nombre de Conseillers présents : 11 Qui ont pris part aux délibérations : 14

Secrétaire de séance : Madame Aurore WALEMME

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

## MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Madame la Maire propose aux membres du conseil municipal de modifier les commissions communales suite à l'arrivée de Madame Typhaine MAILLARD et l'élection en tant qu'adjointe de Madame Aurore WALEMME.

Madame Typhaine MAILLARD intègre les commissions suivantes :

- Finances
- Vie scolaire
- Fêtes et cérémonies
- Communication

Madame la Maire demande à ce que tous les membres du conseil municipal intègrent la commission fêtes et cérémonies. Les nouveaux membres de cette commission sont donc :

- Ludovic COMEAU
- Franck HUGOT
- Thierry LEMOINE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil à main levée et à l'unanimité, acceptent ces propositions et autorisent Madame la Maire à modifier le tableau des commissions qui sera joint à cette délibération.

FAIT ET DELIBERÉ EN SÉANCE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Sandra BROGNET, Maire